



## Capital Main Active (CMA)

Comment travailler sans  
l'usage d'une main ?

1,6 million d'accidents de la main,  
surviennent chaque année.

Avec Capital Main Active (CMA), l'AIAS innove  
et assure vos mains et membres supérieurs.



**Nouveau !**  
CAPITAL MAIN ACTIVE

Capital 'Main Active' de 10.000 € avec une  
indemnisation sur la base du taux réel d'invalidité tel  
que prévu par le barème AIAS (nous consulter).  
Cette garantie est comprise dans votre cotisation  
d'affiliation, c'est cela l'esprit solidaire.

a. i. a. s

27 rue de la Paix, 74000 Annecy  
Tel 04 50 45 10 78 - Fax 04 50 52 73 64  
aias@wanadoo.fr



2011

a. i. a. s

Adhérent de la CNI

Votre métier est indispensable  
mais non sans risque

Travaillez l'esprit tranquille !

Association Interprofessionnelle des Acteurs du Soins et du Social  
Contrats collectifs souscrits pas l'AIAS pour le compte de ses membres auprès de SHAM.  
Extrait des conditions générales. Les notices d'informations sont remises à l'adhésion.  
Immatriculation à l'ORIAS en cours.

La Coordination Nationale  
Infirmière et l'AIAS vous proposent  
des garanties performantes et  
adaptées à votre métier :

Capital Main Active (CMA)  
et  
Protection Juridique

a. i. a. s

Association Loi 1901

27 rue de la Paix, 74000 Annecy  
Tel 04 50 45 10 78 - Fax 04 50 52 73 64  
aias@wanadoo.fr

L'AIAS toujours plus proche et solidaire,  
Parlez-en autour de vous !

## Protection Juridique (PJ)

- **Assistance téléphonique** pour tout renseignement d'ordre juridique, administratif ou social concernant un éventuel litige lié aux activités professionnelles garanties.
- **Recherche d'une solution amiable** en accord avec l'assuré.
- **Prise en charge des frais de procédure dans la limite de 15 000 € par litige et du barème de prise en charge. Seuil d'intervention : 400 €.**
- Si l'avocat est choisi par l'assureur, **l'assuré n'a pas à faire l'avance des honoraires** qui sont directement réglés par l'assureur.
- Si l'avocat est choisi par l'assuré, **les honoraires sont remboursés** par l'assureur sur justificatifs (sauf délégation d'honoraires).

## Protection administrative, sociale et fiscale

### Exemples :

- Assistance liée à la plainte d'un patient, suite à un acte médical assuré.
- Litige Prud'homal individuel lié à votre contrat de travail.
- Litige vous opposant à un organisme social, de prévoyance ou de retraite.
- Notification d'un procès-verbal ou d'un redressement contestable sur le fond.

## Recours en responsabilité

- Prise en charge des frais nécessaires pour obtenir réparation de tout préjudice corporel, matériel ou immatériel résultant d'accidents subis par l'assuré dans l'exercice de ses activités professionnelles garanties, lorsque ledit préjudice n'est pas pris en charge par une garantie d'assurance spécifique.

## Barème de prise en charge (extraits)

- **Assistance** à une mesure d'instruction ou à une expertise : 132 €/h
- **Tribunal Correctionnel :**
  - Assistance d'une personne mise en examen :
    - Forfait de 15h d'assistance : 2419 €
    - Au-delà : 132 €/heure supplémentaire.
  - Assistance d'un prévenu : 1099 €.
  - Assistance d'une partie civile ou d'un civilement responsable: 824 €.
- **Conseil des Prud'hommes :** conciliation (549 €), Jugement (1209 €)
- **Autre juridiction** civile ou administrative de **1ère instance** (Tribunal d'Instance, de Grande Instance, Administratif) : Procédure au fond (1318 €), Référé simple (604 €)
- **Appel :** 1429 €.
- **Cour de Cassation** ou Conseil d'Etat : 2363 €.
- **Transaction amiable :** menée à son terme par l'Avocat et ayant abouti à un protocole d'accord : moitié du plafond prévu pour la procédure correspondante.

## Cotisations annuelles 2011

<b>Cotisation d'affiliation à l'association AIAS</b>	<b>5 €</b>	
<b>Cotisation spéciale CNI</b>	<b>Année</b>	<b>Mois</b>
<b>CMA + PJ</b>	<b>24 €</b>	<b>2 €</b>

### Capital Main Active inclus dans votre cotisation d'affiliation

La cotisation est due pour l'année civile (au prorata si adhésion en cours d'année) et payable d'avance annuellement. Les garanties prennent effet au 1er jour du mois suivant la réception de la demande d'adhésion. L'adhésion est renouvelée chaque année civile par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée 2 mois avant l'échéance du contrat au 31/12.

## Comment adhérer ?

Renvoyez le bulletin d'adhésion accompagné, de la copie de votre diplôme d'état, du règlement par chèque à l'ordre de l'**AIAS** (autorisation de prélèvement pour le prochain exercice sur simple demande auprès de l'AIAS) correspondant aux montants de la cotisation de l'année en cours et de la cotisation d'affiliation à :

**AIAS 27 rue de la Paix 74000 ANNECY**

## Bulletin d'adhésion

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

N° Sécurité Sociale :

1 - Adresse Personnelle :

.....

.....

.....

Tel perso : .....

Mobile : .....

Mail perso : .....

2 - Adresse Professionnelle :

.....

.....

.....

Tel pro : .....

Fax : .....

Mail pro : .....

Préciser si votre courrier doit être envoyé à l'adresse : 1  2

Date et signature :

Cachet CNI

Cadre réservé à l'AIAS

N°adh : ..... Date adh : .....

.....